

qu'il s'était opéré un heureux changement dans sa femme, et bientôt il lui rendit son estime. De là à un sentiment plus doux, il n'y a pas loin. Fulgence eut donc la consolation indicible, après quelques mois passés à Belval, de voir notre jeune ménage reprendre l'affection mutuelle qui avait embelli le commencement de leur mariage. Leurs sentiments s'épurant de plus en plus à l'école de la religion, ils rougirent des passions auxquelles ils avaient sacrifié l'un et l'autre, et reconnurent tous deux que cette prétendue délicatesse des mœurs à la mode cache en effet des goûts que la véritable délicatesse réprouve. Ils renvoyèrent leur cuisinier, et n'eurent plus qu'une table simple, mais honorablement servie; les superfluités du luxe et de la gourmandise devinrent le patrimoine de l'indigent, et si leur nom fut effacé des archives du monde élégant, il fut inscrit dans le cœur du pauvre.

Dom Fulgence finit ses jours avant que sa chère retraite fût rendue aux Chartreux. Il ne quitta plus Belval, et quand il voyait ses parents heureux, il leur disait: "Eh bien, mes amis, avais-je tort de vous dire que le bonheur est dans la modération de nos desirs? Vous demandiez des richesses? à la terre Dieu vous donne un royaume; de l'amour, des sensations enivrantes? Dieu promet d'inonder votre âme d'un torrent de délices que l'esprit de l'homme ne peut même pas concevoir! Que vous faut-il pour arriver à cette félicité inénarrable? attendre quelques jours, verser quelques larmes, combattre, vaincre et vous endormir dans la paix du Père céleste! Oh! que le réveil sera enchanteur!"

L'ART ÉPISTOLAIRE.

PAMPHLET de 72 pages; donnant les principes de cet Art, particulièrement appliqués à ce pays; par un Canadien, suivi d'exemples de lettres d'Affaires, de Condoléance, d'Introduction, de recommandation etc. etc.

Ce Pamphlet est arrangé de manière à être mis en usage dans les écoles élémentaires. L'Auteur ayant eu soin de retrancher toute lettre d'amour etc.

On le trouve en vente aux librairies de MM. Fabre et Cie, rue St. Vincent.

" C. P. Leprohon, rue Notre-Dame.
" Rolland et Thompson, rue St. Vincent.

" Chapeleau et Lamothe; rue St. Gabriel, et chez le soussigné, rue St. Amable, Bureau de l'Aurore.

F. CINQ-MARS.

Prix 20 sous; 7s. 6s. la douzaine

BUREAU DES PERTES DE 1837-38 BAS-CANADA
Garde-robe de l'Assemblée Législative.

Montréal, 22 décembre 1845.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Commissaires nommés pour s'enquérir des pertes souffertes par les sujets de Sa Majesté, pendant les troubles du Bas-Canada, en 1837-38, et de celles qui en proviennent et en résultent, siègent journellement dans le Garde-robe de l'Assemblée Législative, en cette cité, depuis 10 heures A. M. jusqu'à 3 heures P. M.

Toutes les réclamations devront être par écrit et adressées comme suit: à J. G. BARTHE, Ecuyer, Secrétaire de la Commission.

Par ordre

J. G. BARTHE,
Sec. Com. sur les Pertes.

À être inséré deux fois par semaine dans tous les journaux publics du Bas-Canada, jusqu'à nouvel ordre. — 30 décembre

A VENDRE

A CE BUREAU ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES ET MARCHANDS DE CETTE VILLE,

LE CALENDRIER POUR 1846.

Prix: £1 la grosse; 2 schellings la douzaine.

LIVRES

A L'USAGE DES ECOLES CHRÉTIENNES ET AUTRES, A CINQ PAR CENT,

Meilleur marché que partout ailleurs.

LES Soussignés viennent encore de réduire les prix de leurs Livres à l'usage des Ecoles, il devient inutile pour eux d'en fournir de nouveau une liste avec prix, exposés qu'ils sont d'EN RÉDUIRE ENCORE LES PRIX DE JOUR EN JOUR, ils s'engagent à les vendre A CINQ PAR CENT, MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS, POUR ARGENT COMPTANT.

E. R. FABRE & Cie.

Rue St. Vincent, No. 3, }
6 novembre 1845. }

ORNEMENTS D'ÉGLISES.
ATTENDUS TRÈS PROCHAINEMENT.

LE SOUSSIGNÉ recevra à Montréal, par les premiers arrivages d'autonomie un assortiment très varié d'ornements et d'étoffes d'Eglise, avec leurs fournitures complètes.

On pourra par là-même choisir entre des ornements faits en Europe, et les différents genres d'étoffes à faire confectionner en ce pays.

J. C. ROBILLARD.

Agent pour ornements et objets d'Eglise.

Montréal, 15 septembre 1845.

GARNITURE COMPLETE

(EN DRAP D'ARGENT BROCHÉ EN OR FIN RELEVÉ.)

— A VENDRE. —

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir et offre à des PRIX réduits,

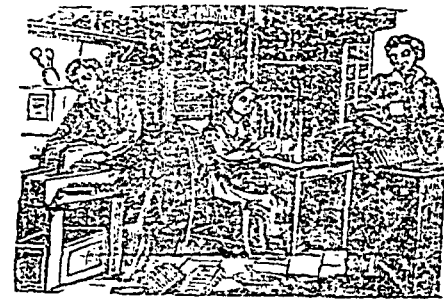
- UNE CHASUBLE, Fond drap d'argent gaufré (nat.)
- “ “ “ avec croix sur fond d'argent bruni, (lui sant), broché en or, relevé et tout
- 2 DALMATIQUES. Fond ditto ditto ditto ditto ditto
- ORFROIS ditto ditto ditto ditto ditto
- UNE CHAPE. Fond ditto ditto ditto ditto ditto
- CHAPERON et BANDES ditto ditto ditto ditto ditto
- LA CROIX, porte, un chiffre de MARIE, broché tout or, au milieu d'une GLOIRE or et argent.
- LE CHAPERON, porte, un CŒUR DE MARIE “ or et argent “

N. B.—Un filet CRAMOISI court autour de toutes les brochures, et fait saillir avec beaucoup d'avantage, le contraste de l'or mat, sur fond bruni. S'adresser par lettre à

J. C. ROBILLARD, No. 5, Nassau St.

New-York.

ATELIER DE RELIEUR.



CHAPELEAU & LAMOTHE,

REMERCIENT sincèrement les Messieurs du CLERGÉ et le PUBL en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner, et les préviennent qu'ils ont transporté leur atelier à la rue ST. GABRIEL, faisant face à la rue ST. THÉRÈSE à quelque pas de leur ancienne demeure.

— ET —

Ils ont l'honneur de prévenir les Messieurs du CLERGÉ, les MARCHANDS, les INSTITUTEURS et autres qu'ils viennent d'ouvrir un MAGASIN DE LIVRES D'ÉCOLES à l'usage des FRÈRES de la DOCTRINE CHRÉTIENNE et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

— AUSSI: —

Ils sont prêts à exécuter toutes RELIURES de LIVRES suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un PARTAGE des OUVRAGES.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 21 juin 1845.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.

Chaque insertion subséquente,	7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s. 1d.
Chaque insertion subséquente,	10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,	4d.
Chaque insertion subséquente,	1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PRÊTRE.